



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Compatible
2S 2C

Éducation artistique et culturelle

ARTS

DAAC- Les Caprices de Marianne

Musique

Objectifs pédagogiques :

- **Sensibiliser un plus large public à la musique classique et la rendre accessible.**
- **Rencontrer des musiciens professionnels**
- **Aller à la découverte de leur instrument**
- **Mettre en situation le répertoire et l'éclairer par des commentaires « en direct »**
- **Découvrir le lien entre art et émotions**

Descriptif de l'action :

L'association les Caprices de Marianne, **œuvre pour la promotion et la diffusion de la musique classique**, et plus spécifiquement de la musique de chambre, sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine.

Apprendre à entendre, à reconnaître, à reproduire et à aimer la musique. S'éveiller à la finesse, à la diversité des sons, s'autoriser à être ému par telle ou telle oeuvre. Découvrir le plaisir de faire de la musique, par le jeu, par le rythme, par la voix...

Sous la forme d'ateliers, de présentations de concert, de podcasts, de jeux, les différentes actions de médiation que nous proposons sont à chaque fois **adaptées à la variété des publics que nous rencontrons, en termes géographiques, sociaux et générationnels.**

Les différents projets que nous proposons sont portés par un médiateur culturel et par des musiciens professionnels.

Différents projets :

[Les répétitions ouvertes des concerts sur le pouce](#)

<http://www.caprices-de-marianne.fr>



Action et piliers de l'EAC

Connaître

- Répères culturels de l'histoire de la musique
- Appropriation du champs lexical musical
- Découvrir la musique de chambre, des compositeurs, des oeuvres

Pratiquer

- Apprentissage de l'écoute musicale
- Apprentissage des émotions transmises par la musique
- Décomposition des thèmes musicaux

Rencontrer

- Rencontre avec des artistes pendant une séance de travail
- Rencontre avec l'univers du concert et de la musique classique

Niveaux concernés :

Maternelles / Primaires / Collèges / Lycées

Financements :

400 euros pour une répétition, soit 200 euros/classe.

Financements propres de l'établissement :

Les déplacements et la billetterie sont à la charge de l'établissement

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements : Eric Boisumeau, Conseiller arts et culture,
eric.boisumeau@ac-bordeaux.fr – 06 85 82 86 06

Sigolène Vicens, chargée de production « Les Caprices de Marianne »
lescaprices33@gmail.com - 07 69 08 57 51

Partenaires culturels : Les Caprices de Marianne

Partenaires institutionnels : La DAAC du Rectorat de Bordeaux